Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

### REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET** 20003648100022

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT** COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus SEINE ET MARNE NUMERIQUE

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE SEINE ET MARNE

### SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

### **Budget supplémentaire (2)**

**BUDGET: AMENAGEMENT NUMERIQUE SMN (3)** 

### **ANNEE 2025**

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

<sup>(2)</sup> Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Reçu en préfecture le 14/05/2025



ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

### **Sommaire**

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	33
A4.1 - Equilibre des opérations financières	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	38
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	39
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	40
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	41
A6 - Etat des charges transférées	42
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	43
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	44
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	45
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	46
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	47
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	48
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	49
B1.7 - Etat des engagements reçus	50
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	51
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	52
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	53
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	55
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	56
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	57
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	58

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

#### SEINE ET MARNE NUMERIQUE - AMENAGEMENT NUMERIQUE SI/IEnvoyê en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

### I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) .
- IV La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).
- (4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

### II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE

**VUE D'ENSEMBLE** 

**EXPLOITATION** 

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 000 000,00	205 170,71
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 5 794 829,29
لـــــــــــــــــــــــــــــــــــــ	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	6 000 000,00	6 000 000,00
-		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 446 275,27	11 588 098,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	520 793,40	46 902,00
O R T	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 9 667 931,33	(si solde positif)
S	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	11 635 000,00	11 635 000,00
		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	17 635 000,00	17 635 000,00

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<sup>(2)</sup> A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Reçu en préfecture le 14/05/2025

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

Publié le

### II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

### **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	860 000,00	0,00	510 000,00	510 000,00	1 370 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	660 000,00	0,00	0,00	0,00	660 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	0,00	10 724,73	10 724,73	15 724,73
To	otal des dépenses de gestion des services	1 525 000,00	0,00	520 724,73	520 724,73	2 045 724,73
66	Charges financières	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	1 100 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses réelles d'exploitation	2 655 000,00	0,00	540 724,73	540 724,73	3 195 724,73
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 900 000,00		5 459 275,27	5 459 275,27	9 359 275,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 500 000,00		0,00	0,00	3 500 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	Total des dépenses d'ordre d'exploitation			5 459 275,27	5 459 275,27	12 859 275,27
	TOTAL	10 055 000,00	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00	16 055 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 16 055 000,00

### **RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I	II	nouvenes	III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 740 000,00	0,00	0,00	0,00	4 740 000,00
Т	otal des recettes de gestion des services	4 740 000,00	0,00	0,00	0,00	4 740 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 000,00	0,00	205 170,71	205 170,71	220 170,71
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des recettes réelles d'exploitation	4 755 000,00	0,00	205 170,71	205 170,71	4 960 170,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 300 000,00		0,00	0,00	5 300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	5 300 000,00		0,00	0,00	5 300 000,00
	TOTAL	10 055 000,00	0,00	205 170,71	205 170,71	10 260 170,71

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 5 794 829,29

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 16 055 000,00

### Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

#### SEINE ET MARNE NUMERIQUE - AMENAGEMENT NUMERIQUE SMN - BS - 2025

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

3 10

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération *DE 023* + *DE 042 RE 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

Reçu en préfecture le 14/05/2025

#### Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	III	IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	4 682,62	33 731,33	33 731,33	48 413,95
21	Immobilisations corporelles	415 000,00	13 868,78	-400 000,00	-400 000,00	28 868,78
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	11 855,00	115 000,00	115 000,00	126 855,00
	Total des opérations d'équipement	7 323 375,00	490 387,00	2 696 625,00	2 696 625,00	10 510 387,00
	Total des dépenses d'équipement	7 748 375,00	520 793,40	2 445 356,33	2 445 356,33	10 714 524,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 300 000,00	0,00	0,00	0,00	2 300 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 061 836,06	0,00	-1 001 081,06	-1 001 081,06	2 060 755,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 361 836,06	0,00	-1 001 081,06	-1 001 081,06	4 360 755,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	13 110 211,06	520 793,40	1 444 275,27	1 444 275,27	15 075 279,73
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 300 000,00		0,00	0,00	5 300 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	4 788,94		2 000,00	2 000,00	6 788,94
Tota	l des dépenses d'ordre d'investissement	5 304 788,94		2 000,00	2 000,00	5 306 788,94
	TOTAL	18 415 000,00	520 793,40	1 446 275,27	1 446 275,27	20 382 068,67

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 9 667 931,33

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 30 050 000,00

### **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	III	IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	11 015 000,00	46 902,00	-4 015 000,00	-4 015 000,00	7 046 902,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	11 015 000,00	46 902,00	-4 015 000,00	-4 015 000,00	7 046 902,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	10 141 822,73	10 141 822,73	10 141 822,73
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	10 141 822,73	10 141 822,73	10 141 822,73
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	l des recettes réelles d'investissement	11 015 000,00	46 902,00	6 126 822,73	6 126 822,73	17 188 724,73
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 900 000,00		5 459 275,27	5 459 275,27	9 359 275,27
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 500 000,00		0,00	0,00	3 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total	Total des recettes d'ordre d'investissement			5 461 275,27	5 461 275,27	12 861 275,27
	TOTAL	18 415 000,00	46 902,00	11 588 098,00	11 588 098,00	30 050 000,00

#### SEINE ET MARNE NUMERIQUE - AMENAGEMENT NUMERIQUE SMN - BS - 2025

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTIBLE (2)

ID : 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

30 050 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

7 559 275,27

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

D: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-D

### II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	1 DEFENDED (and procent banger 1 routed a rounder)						
	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL			
011	Charges à caractère général	510 000,00		510 000,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00			
014	Atténuations de produits	0,00		0,00			
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	10 724,73		10 724,73			
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00			
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	20 000,00			
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00			
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00			
023	Virement à la section d'investissement		5 459 275,27	5 459 275,27			
	Dépenses d'exploitation – Total	540 724,73	5 459 275,27	6 000 000,00			

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 6 000 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 187 012,00		3 187 012,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	38 413,95	0,00	38 413,95
21	Immobilisations corporelles (6)	-386 131,22	0,00	-386 131,22
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	126 855,00	2 000,00	128 855,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	-1 001 081,06	0,00	-1 001 081,06
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 965 068,67	2 000,00	1 967 068,67

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	9 667 931,33
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 635 000,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

<sup>(4)</sup> Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

<sup>(5)</sup> Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025 016-D

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

**BALANCE GENERALE DU BUDGET** 

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	205 170,71	0,00	205 170,71
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	205 170,71	0,00	205 170,71

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 5 794 829,29

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 6 000 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	-3 968 098,00	0,00	-3 968 098,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	2 000,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		5 459 275,27	5 459 275,27
	Recettes d'investissement – Total	-3 968 098,00	5 461 275,27	1 493 177,27

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 10 141 822,73

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 11 635 000,00

#### SEINE ET MARNE NUMERIQUE - AMENAGEMENT NUMERIQUE SMN - BS - 2025

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Recu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

### III - VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

Libellé (1) Budget de **Propositions** Vote (4) Chap / l'exercice (2) nouvelles (3) art (1) 011 510 000,00 Charges à caractère général (5) (6) 860 000,00 510 000,00 6061 Fournitures non stockables (eau, énergie 235 000,00 0,00 0,00 320 000,00 130 000,00 130 000,00 611 Sous-traitance générale 6132 Locations immobilières 50 000,00 50 000,00 50 000,00 6137 Redevances, droits de passage, servitude 0,00 60 000,00 60 000,00 61558 Entretien autres biens mobiliers 0,00 50 000,00 50 000,00 6156 Maintenance 150 000.00 120 000.00 120 000.00 617 Etudes et recherches 40 000.00 40 000.00 0.00 6226 100 000.00 Honoraires 0.00 0.00 6231 Annonces et insertions 5 000,00 35 000,00 35 000,00 627 Services bancaires et assimilés 0,00 20 000,00 20 000,00 63512 Taxes foncières 0,00 5 000,00 5 000,00 Charges de personnel, frais assimilés 012 660 000,00 0,00 0.00 6215 Personnel affecté par CL de rattachement 660 000,00 0,00 0,00 014 Atténuations de produits (7) 0,00 0,00 0.00 5 000,00 65 10 724,73 10 724,73 Autres charges de gestion courante 5 000,00 6588 Autres ch. diverses de gestion courante 10 724,73 10 724,73 TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) 1 525 000,00 520 724,73 520 724,73 = (011 + 012 + 014 + 65) 66 Charges financières (b) (8) 1 100 000.00 0.00 0.00 1 010 000 00 66111 Intérêts réglés à l'échéance 0.00 0.00 90 000.00 66112 Intérêts - Rattachement des ICNE 0,00 0,00 67 30 000,00 20 000,00 20 000,00 Charges exceptionnelles (c) 6711 Pénalités de retard sur marchés 10 000,00 10 000,00 10 000,00 10 000,00 Titres annulés sur exercices antérieurs 30 000,00 68 Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9) 0,00 0.00 0.00 Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10) 0,00 0.00 0.00 69 022 0,00 0,00 0.00 Dépenses imprévues (f) **TOTAL DES DEPENSES REELLES** 2 655 000.00 540 724,73 540 724,73 = a + b + c + d + e + f 023 Virement à la section d'investissement 3 900 000,00 5 459 275,27 5 459 275,27 042 Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12) 3 500 000.00 0.00 0.00 6811 Dot. amort. Immos incorp. et corporelles 3 500 000,00 0,00 0,00 TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION 7 400 000,00 5 459 275,27 5 459 275,27 D'INVESTISSEMENT 043 Opérat° ordre intérieur de la section 0,00 0,00 0,00 5 459 275,27 TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE 7 400 000,00 5 459 275,27 10 055 000.00 TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 6 000 000.00 6 000 000.00 (= Total des opérations réelles et d'ordre)

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 000 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	140 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	50 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	90 000,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

<sup>(2)</sup> cf. Modalités de vote I.

### SEINE ET MARNE NUMERIQUE - AMENAGEMENT NUMERIQUE SUE Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.
- (8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

### SEINE ET MARNE NUMERIQUE - AMENAGEMENT NUMERIQUE SI/Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

### III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 740 000,00	0,00	0,00
751	Redevances pour licences, logiciels,	4 740 000,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	4 740 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	15 000,00	205 170,71	205 170,71
7711	Dédits et pénalités perçus	5 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	5 000,00	205 170,71	205 170,71
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 755 000,00	205 170,71	205 170,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	5 300 000,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	300 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	5 000 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	5 300 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	10 055 000,00	205 170,71	205 170,71

	·
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	5 794 829,29
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 000 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)				
Montant des ICNE de l'exercice	0,00			
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00			
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

### III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE

Chap / art (1)	hap / art (1) Libellé (1)		Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	10 000,00	33 731,33	33 731,33
2033	Frais d'insertion	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	5 000,00	28 731,33	28 731,33
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	415 000,00	-400 000,00	-400 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	400 000,00	-400 000,00	-400 000,00
2155	Outillage industriel	10 000,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	5 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	115 000,00	115 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	115 000,00	115 000,00
10123	Opération d'équipement n° 10123 (5)	2 323 375,00	-423 375,00	-423 375,00
14	Opération d'équipement n° 14 (5)	5 000 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
15	Opération d'équipement n° 15 (5)	0,00	420 000,00	420 000,00
	Total des dépenses d'équipement	7 748 375,00	2 445 356,33	2 445 356,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 300 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 300 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 061 836,06	-1 001 081,06	-1 001 081,06
2764	Créances sur personnes de droit privé	3 061 836,06	-1 001 081,06	-1 001 081,06
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 361 836,06	-1 001 081,06	-1 001 081,06
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	13 110 211,06	1 444 275,27	1 444 275,27
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	5 300 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	5 000 000,00	0,00	0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	1 350 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	1 100 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	1 200 000,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult.Groupements	1 350 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	300 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	300 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	4 788,94	2 000,00	2 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 788,94	2 000,00	2 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	5 304 788,94	2 000,00	2 000,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)	18 415 000,00	1 446 275,27	1 446 275,27

RESTES A REALISER N-1 (10)	520 793,40
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	9 667 931,33
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 635 000,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> cf. Modalités de vote, I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(6)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

<sup>(8)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

### SEINE ET MARNE NUMERIQUE - AMENAGEMENT NUMERIQUE SI Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des ré

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

### III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1) Libellé (1)		Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	11 015 000,00	-4 015 000,00	-4 015 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	5 515 000,00	-4 015 000,00	-4 015 000,00
1312	Subv. équipt Régions	1 750 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	1 750 000,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	2 000 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	11 015 000,00	-4 015 000,00	-4 015 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10 141 822,73	10 141 822,73
1068	Autres réserves	0,00	10 141 822,73	10 141 822,73
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	10 141 822,73	10 141 822,73
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	11 015 000,00	6 126 822,73	6 126 822,73
021	Virement de la section d'exploitation	3 900 000,00	5 459 275,27	5 459 275,27
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 500 000,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	3 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	7 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 140 000,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	350 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	7 400 000,00	5 459 275,27	5 459 275,27
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	2 000,00	2 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	2 000,00	2 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	7 400 000,00	5 461 275,27	5 461 275,27
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	18 415 000,00	11 588 098,00	11 588 098,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	46 902,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 635 000,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> cf. Modalités de vote, I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

<sup>(7)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(8)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(9)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

### SEINE ET MARNE NUMERIQUE - AMENAGEMENT NUMERIQUE SI/Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

### **III – VOTE DU BUDGET**

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10123 (1)** LIBELLE: SEMAFIBRE 77 2020-2024

#### Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	63 741 391,56	a 255 050,24	-423 375,00	b -423 375,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	63 741 391,56	255 050,24	-423 375,00	-423 375,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	63 143 284,98	255 050,24	-423 375,00	-423 375,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	598 106,58	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
٦	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	168 324,76
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Reçu en préfecture le 14/05/2025

#### Publié le

**III – VOTE DU BUDGET** DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN DE 10: 077-200036481-2025051 2-DCS2025\_016-DE

> **OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1) LIBELLE: SITES ISOLES**

### Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 102 169,20	a 235 336,76	2 700 000,00	b 2 700 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 102 169,20	235 336,76	2 700 000,00	2 700 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 915 571,69	235 336,76	2 700 000,00	2 700 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	186 597,51	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-2 935 336,76
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

### DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN DE 10: 077-200036481-2025051 2-DCS2025\_016-DE

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)** LIBELLE: DEPLOIEMENT RESEAU D'OBJETS **CONNECTES** 

### Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)	
DEPENSES		0,00	a 0,00	420 000,00	b 420 000,00	b 0,00	
20	Immobilisations incorporelles 0,00 0,00		0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-420 000,00
Excédent de financement si positif	,
Besoin de financement si négatif	

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

### IV – ANNEXES

### ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

### A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00								
1641 Emprunts en euros (total)					0,00								
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					0,00								

#### SEINE ET MARNE NUMERIQUE - AMENAGEMENT NUMERIQUE SMN - BS - 2025

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

5<sup>2</sup>L0~

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 14/05/2025

ublié le

5<sup>2</sup>LO

A1.2

ID: 077-200036481-20250512-DC\$2025\_016-DE

## IV – ANNEXES

### ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

### A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		Ali <b>Z</b> IX		ON PAR NATUR					o, (Suite)				
Emprunts et dettes au 01/01/N  Taux d'intérêt Annuité de l'exercice													
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux	Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
			(11)		,	(12)		du budget (14)			(1.9)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

<sup>(9)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<sup>(10)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

<sup>(11)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(12)</sup> Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

### SEINE ET MARNE NUMERIQUE - AMENAGEMENT NUMERIQUE SMN - BS - 2025

- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'artic

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

Reçu en préfecture le 14/05/2025

ublié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

### IV - ANNEXES

### ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUK

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

·		/\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\				<u>. •</u>	<u> </u>	<u> </u>	WON THORE		-			
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(11)</sup> Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

### IV - ANNEXES

### ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Reçu en préfecture le 14/05/2025

ublié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

### IV - ANNEXES

### ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

•							<b>DE 0001E</b>									
	Emp	runt couvert			Instrument de couverture											
Instruments de couverture						Nature de la				Périodicité		Primes éve	entuelles			
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option			
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00			
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00			
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00			

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

<sup>(3)</sup> Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

<sup>(4)</sup> Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Reçu en préfecture le 14/05/2025

ID: 077-200036481-20250512-DC\$2025\_016-DE

#### IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

	Effet de l'instrument de couverture									
Instruments de couverture		Taux pay	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	· ·	Avant opération		
Taux fixe (total)						0,00	0,00			
Taux variable simple (total)						0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00			
Total						0,00	0,00			

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

<sup>(6)</sup> Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

SEINE ET MARNE NUMERIQUE - AMENAGEMENT NUMERIQUE SMN - BS - 2025

| IV - ANNEXES | Envoyé en préfecture le 14/05/2025 |
| Publié le | ID : 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

A1.6

### A1.6 – AUTRES DETTES

**AUTRES DETTES** 

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

### SEINE ET MARNE NUMERIQUE - AMENAGEMENT NUMERIQUE SMN - BS - 2025

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

**A2** 

### A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	2023-12-06

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

# ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

**IV - ANNEXES** 

A3.1

### A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

SEINE ET MARNE NUMERIQUE - AMENAGEMENT NUMERIQUE SMN - BS - 2025	Envoyé en préfecture le 14/05/2025 Reçu en préfecture le 14/05/2025			
IV – ANNEXES	Publié le			
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	ID: 077-200036481-20250512-DCS2025_016-DE			

### A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

A4.1

### **IV - ANNEXES**

## ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

### DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-9 667 931,33	-9 667 931,33	-9 667 931,33
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-473 891,40	-473 891,40	-473 891,40
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-10 141 822,73	-10 141 822,73	-10 141 822,73

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	(b)	Total (/2)te
	(a)		(6)	(C = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	10 141 822,73	10 141 822,73	10 141 822,73
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-10 141 822,73	-10 141 822,73	-10 141 822,73
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	0,00	0,00

### COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	7 300 000,00	0,00	0,00	7 300 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	7 400 000,00	5 459 275,27	5 459 275,27	12 859 275,27
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	100 000,00	5 459 275,27	5 459 275,27	5 559 275,27

#### SEINE ET MARNE NUMERIQUE - AMENAGEMENT NUMERIQUE SMN - BS - 2025

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

Publié le



(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

### **DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 7 300 000,00	0,00	0,00
16 Emp	orunts et dettes assimilées (A)	2 300 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 300 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 000 000,00	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	5 000 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

#### RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECET	TES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	V 7 400 000,00	5 459 275,27	VI 5 459 275,27
Ressou	rces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressou	urces propres internes de l'année (b) (3)	7 400 000,00	5 459 275,27	5 459 275,27
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28033	Frais d'insertion	3 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	7 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 140 000,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	350 000,00	0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	3 900 000,00	5 459 275,27	5 459 275,27

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION

A5.1.1

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

# IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET

D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.1.2

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION

A5.2.1

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT

IV - ANNEXES

COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.2.2

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

Α6

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

#### **A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

## IV - ANNEXES

#### ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

## A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

# IV - ANNEXES

# ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

#### **B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements	Taux	Taux initi	al Taux		à la date lu budget Index		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier	_	ntie au cours de ercice En capital
	Année	Profil				(2)	(3)	(4)	actua- riel (5)	(3)	(4)	de taux		l'emprunt	En miereis (6)	Еп сарнаі		
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<sup>(2)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(8)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

## SEINE ET MARNE NUMERIQUE - AMENAGEMENT NUMERIQUE S Envoyé en préfecture le 14/05/2025

IV - ANNEXES

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMEN ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE **GARANTIES D'EMPRUNT** 

#### B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Vale	ur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0,00

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS** SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

**IV - ANNEXES** 

**B1.3** 

#### **B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
  (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
  (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES EL ID: 0777-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL B1.4

IV - ANNEXES

#### **B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

# IV - ANNEXES

## ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

ETAT DES MARCHES DE PARTENA<u>RIAT</u>

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)					
			Nature des				Montant		Part investissement					
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	prestations prévues par le marché	Duraa du	Date fin de marché	Date mise en service équipement	total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III	
Marchés de parte	enariat (1)													
		sou	JS-TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Marchés globaux	Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)											•	-	
	SOUS-TOTAL SOUS-TOTAL							0,00	0,00 0,00 0,00 0,00		0,00	0,00		
	TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

<sup>(1)</sup> Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

<sup>(2)</sup> Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

<sup>(3)</sup> Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

<sup>(4)</sup> Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

<sup>(5)</sup> Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

# IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES EL ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE **ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES** 

**B1.6** 

#### **B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subv	entions à verser en annuités	0,00	0,00	0,00			
8018 Autre	es engagements donnés	0,00	0,00	0,00			
Au profit d	organismes publics	nes publics 0,00				0,00	0,00
Au profit d	d'organismes privés (1) 0,00 0,				0,00	0,00	
	то	ΓAL			0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Reçu en préfecture le 14/05/2025

**IV - ANNEXES** 

Publié le

# ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS **ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.7

#### **B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subve	entions à recevoir par annuités (annuit	tés restant à recevoir)	0,00	0,00	0,00		
8028 Autres	s engagements reçus		0,00	0,00	0,00		
A l'exception	on de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
Engagemer	nts reçus des entreprises		0,00	0,00	0,00		
	Т	OTAL	0,00	0,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

IV - ANNEXES

**B2.1** 

#### **B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

**B2.2** 

#### B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

**AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT** 

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

Reçu en préfecture le 14/05/2025

ublié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

# AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV - ANNEXES

#### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМІ	PLOIS BUDGETAIRE	\$ (3)	_	S POURVUS SUR BETAIRES EN ETI	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP  FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 <b>0,00</b>	0,00 <b>0,00</b>	0,00 <b>0,00</b>	0,00 <b>0,00</b>	0,00 <b>0,00</b>	0,00 <b>0,00</b>
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

<sup>(5)</sup> Par exemple: emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

IV - ANNEXES

#### AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025 016-DE

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CON	ITRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A. B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique. SP: Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL: Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP)

332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois. 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352). 343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT

EMPLOYE PAR LA REGIE

IV - ANNEXES

C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DC\$2025\_016-DE

C2

#### **IV - ANNEXES**

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

# C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
<u>Autres</u>				

<sup>(1)</sup> Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3

## SEINE ET MARNE NUMERIQUE - AMENAGEMENT NUMERIQUE SUE Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID: 077-200036481-20250512-DCS2025\_016-DE **IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES** 

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0 VOTES:

Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A le (1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : .
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.